

Série de fiches d'éducation financière

Emprunter de l'argent : mode d'emploi



Idée originale



Réalisation

Chantale Audet et Amélie Bourret
Autrement dit – www.autrementdit.ca

Collaboration

- Lili Plourde, directrice générale d'Autisme Québec
- Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Québec
- Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et Déficience physique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Illustrations

Charles-David Laflamme

Révision linguistique

David Rancourt

Graphisme

Stéphanie Rivet – Pulsation graphique

Cette fiche fait partie d'une série de fiches d'éducation financière. Les fiches sont gratuites et libres d'utilisation. Merci de les citer quand vous les utilisez.

Elles ont été rédigées en langage clair et simple pour en faciliter la compréhension et l'utilisation.

Un conseil pratique

Consultez la fiche *Introduction à la série de fiches d'éducation financière*. Elle vous donnera une vue d'ensemble de tous les thèmes abordés.

Comment citer cette publication

Autisme Québec. *Emprunter de l'argent : mode d'emploi. Série de fiches d'éducation financière*. Québec, 2020.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020
ISBN 978-2-925115-00-7

Remerciements

Cette série de fiches d'éducation financière a été conçue avec le soutien de nombreuses personnes. Ces personnes ont généreusement accepté de partager leur expérience pour choisir les sujets les plus pertinents, elles ont commenté les nombreuses versions rédigées et elles ont fait part de leurs suggestions tout au long du développement.

Un sincère merci à toutes ces personnes, donc, personnes autistes, parents, intervenants et spécialistes de la gestion des finances personnelles.

Plus spécifiquement :

Mathieu Bérubé-Le May, Christophe Comeau, Brigitte Coutu, Léonie Dancause, Madeleine Gagne, Francine Hamel, Charles-David Laflamme, Marie Lambert, Lucie Latour, Élisabeth Le May, Justin Matte, Andrée Paradis, Jean-François Picard, Laurent Rainville, Alain Rheault, Jacinthe Rochette, Anne Seigneur

Aussi, nous souhaitons remercier d'autres personnes qui ont jeté leur regard sur les fiches de façon ponctuelle. Elles se reconnaîtront sûrement !

Merci à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) pour la subvention accordée dans le cadre du Programme de soutien aux organismes de promotion.

Ce projet a été réalisé grâce au soutien de l'Autorité des marchés financiers. Les informations, opinions et avis exprimés n'engagent que la responsabilité d'Autisme Québec. Un merci tout spécial à Camille Beaudoin, Nathalie Depocas et Valérie Sauvé.



Emprunter de l'argent : mode d'emploi

Cette fiche te renseignera sur ce qu'il faut savoir avant de choisir d'emprunter de l'argent.

Voici ce que tu y trouveras :

1. **C'est quoi, emprunter ?**
2. **Emprunter coûte quelque chose**
3. **Pourquoi emprunter de l'argent**
4. **Se questionner avant d'emprunter**

1

C'est quoi, emprunter ?

Emprunter, c'est prendre l'argent qu'une personne ou qu'un organisme te prête.

La personne ou l'organisme qui te prête cet argent s'appelle un prêteur ou un créancier.

L'argent que tu empruntes te permet de faire un achat même si tu n'as pas accumulé le montant nécessaire.

Le montant d'argent que tu empruntes s'appelle le capital.

Savais-tu ?

« Emprunter de l'argent », « acheter à crédit », « avoir un prêt » sont des expressions pour dire à peu près la même chose !



Bon à savoir

Emprunter, c'est une façon de faire un achat maintenant avec de l'argent qui ne t'appartient pas et que tu devras rembourser plus tard.



2 Emprunter coûte quelque chose

Emprunter de l'argent, ce n'est pas gratuit. Tu dois payer pour utiliser l'argent de quelqu'un d'autre.

La plupart du temps, ceux qui prêtent de l'argent le font pour faire un profit. Autrement dit, ils te prêtent un montant d'argent, mais ils s'attendent à ce que tu leur en donnes plus en retour.



Quand tu empruntes de l'argent, tu dois rembourser au prêteur un montant plus élevé que celui que tu as emprunté.

Des intérêts et des frais à payer

Les prêteurs utilisent différents moyens pour faire un profit. Ils peuvent te facturer :

- Des intérêts
- Des frais d'administration
- Des frais annuels
- Des frais de retard

Parfois, tu verras aussi l'expression « frais de crédit ». C'est une autre façon d'appeler les intérêts que tu as à payer ou les frais d'administration et les autres frais que le prêteur pourrait te demander.

Des intérêts, c'est quoi ?

Les intérêts sont calculés à partir d'un taux d'intérêt déterminé par le prêteur. Ce taux est en fait un pourcentage qui est appliqué sur le montant total que tu dois (le capital).

Au moment de rembourser, tu devras payer au prêteur les intérêts en plus du capital.

Le taux d'intérêt peut faire une grosse différence dans l'argent que tu auras à rembourser à ton prêteur. Prends le temps de t'informer du taux d'intérêt avant d'emprunter.

Les frais d'administration, c'est quoi ?

C'est un montant fixe que certains prêteurs te demandent de payer pour qu'ils s'occupent de ton emprunt.

Les frais annuels, c'est quoi ?

C'est un montant qui est facturé pour te permettre d'avoir certaines options sur une carte de crédit.

Par exemple, tu pourrais avoir un taux d'intérêt moins élevé si tu es prêt à payer 50 \$ par année.

Nous en reparlerons dans la fiche *Comprendre la carte de crédit*.

Les frais de retard, c'est quoi ?

Leur nom le dit, c'est un montant qui te sera demandé si tu rembourses ton emprunt en retard par rapport à ce qui était entendu au départ.

Des frais à payer... qui s'accumulent

Plus longtemps tu empruntes un montant d'argent, plus ça te coûte cher. Pourquoi ? Parce que tu auras à payer tous les frais et les intérêts pendant toute la durée de ton emprunt.

Si tu ne rembourses pas ton emprunt à temps, tu pourrais même devoir payer des intérêts sur les intérêts !

Voici un exemple simple pour illustrer la notion d'intérêts :

Imaginons que tu empruntes **100\$**

Et que tu dois payer 20 % d'intérêts au bout d'une année : **20\$**

Tu dois maintenant 120\$: **100\$ + 20\$**

Si tu ne rembourses rien la deuxième année, tu devras 20 % d'intérêts sur 120\$: **100\$ + 20\$ + 24\$**

Donc, après 2 ans, tu devras 144\$ alors que tu n'avais emprunté que 100\$

Fais des calculs !

Avant d'emprunter, fais des calculs. Demande-toi combien ton emprunt te coûtera au total.

Comment faire ? Additionne :

- Le montant que tu empruntes
- Les intérêts
- Les autres frais

Si tu trouves que c'est compliqué, demande au prêteur de te présenter clairement le calcul.



Il ne faut pas hésiter à demander au prêteur de te présenter clairement le calcul de ton emprunt.

3

Pourquoi emprunter de l'argent

Emprunter peut être pratique. Parfois, c'est même nécessaire.

Si tu veux faire un gros achat comme un ordinateur, une auto ou une maison, il est possible que tu doives emprunter.

Pourquoi ? Parce qu'au moment où tu voudras acheter ta maison par exemple, tu n'auras probablement pas réussi à épargner tout ce qu'elle te coûtera. La plupart des gens empruntent pour ce type d'achat.

Il y a d'autres raisons pour lesquelles tu pourrais vouloir emprunter de l'argent. Tes frais de scolarité sont un bon exemple.

4

Se questionner avant d'emprunter

Comme emprunter n'est pas gratuit, c'est une bonne idée de se poser des questions avant de le faire.

Emprunter ou non ?

Demande-toi	Prends le temps d'y penser
Est-ce que je dois vraiment faire cet achat qui m'oblige à emprunter ?	Tu pourrais te rendre compte que tu n'as pas absolument besoin de ce que tu désirais acheter.
Est-ce que j'ai vraiment besoin d'emprunter ?	<ul style="list-style-type: none">• Tu n'as pas à emprunter si tu as déjà l'argent nécessaire.• Tu n'as pas à emprunter si tu peux attendre et épargner le montant nécessaire avant d'acheter.



Prends le temps de te poser des questions avant d'emprunter.

Si tu arrives à la conclusion que tu dois emprunter, pose-toi de nouveau quelques questions.

Tu as décidé d'emprunter

Demande-toi	Prends le temps d'y penser
Combien me coûtera mon emprunt au total, en incluant le taux d'intérêt et les autres frais à rembourser ?	C'est une bonne idée de comparer les coûts des différents types d'emprunts qui existent. Fais des calculs ! Ça t'aidera à voir ce qui est le plus avantageux.
Est-ce que cet emprunt est la meilleure offre que je peux obtenir ?	Un emprunt, ça se magasine ! Tu n'es pas obligé d'emprunter auprès de l'institution financière où tu as ton compte. Tu peux emprunter ailleurs.
Avec l'argent que je gagne, est-ce que je pourrai rembourser ce que j'ai emprunté ?	Si tu empruntes sans savoir comment rembourser, cela peut te mener à des problèmes de dettes.
Dans combien de temps est-ce que j'aurai tout remboursé ?	Plus tu rembourseras rapidement, moins tu paieras d'intérêts et d'autres frais.

Si tu n'as pas les réponses à tes questions, une personne en qui tu as confiance pourra t'aider. Cela peut être par exemple ton parent ou encore ton intervenant.

Il existe des organismes communautaires qui offrent des services de consultation budgétaire. Ils peuvent t'aider à vérifier si tu as les capacités financières de faire un emprunt.

Pour trouver une association de consommateurs près de chez toi, tu peux visiter le site suivant :

Tout bien calculé – Votre association

www.toutbiencalculé.ca/votre-association

Bien sûr, plus ton emprunt est gros, plus ce sera important de répondre aux questions présentées dans les tableaux des pages 9 et 10.

C'est un bon réflexe de prendre le temps de réfléchir avant de faire un geste comme celui d'emprunter. Trop emprunter peut devenir un problème.

À retenir

- Quand tu empruntes de l'argent, tu dois toujours le rembourser.
- Emprunter, ce n'est pas gratuit.
- Avant d'emprunter, il faut t'assurer :
 - Que tu en as vraiment besoin
 - Que tu auras la capacité de rembourser le capital et les intérêts

Pour en savoir plus...

Si tu veux connaître les conséquences de trop emprunter, tu peux lire les fiches *Avoir des dettes et Gérer un problème de dettes.*